



COMMISSIONS DÉPARTEMENTALES SPORTIVE – LITIGES ET CONTENTIEUX

PROCÈS-VERBAL N° 11 – RENION DU 26 OCTOBRE 2023

Président : M. BAUDOUIN Gilles

Vice-Président : M. ROUGER Alain

Secrétaire : M. GODET Jean-Pierre

Membres : MM. GAUVIN Francis – PETIT Jean-Jacques – PRUNIER Jacky

Excusés : M. GODET Jean-Marie






MODALITÉS DE RECOURS

Toutes les décisions sont susceptibles d'Appel devant le Bureau du District dans les formes réglementaires, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée.

Les frais de procédure, soit la somme de 77.00 € seront débités du compte du club appelant.

Pour les décisions concernant les matches de Coupes, le délai est ramené à 2 jours francs.

Les Membres des Commissions ci-dessous, licenciés dans les clubs, ne prennent part ni aux débats ni aux décisions, lorsque leur club est concerné :

-  M. BAUDOUIN Gilles – US Pexinoise
-  M. GODET Jean-Marie – RC Parthenay Viennay
-  M. GODET Jean-Pierre – FC Inter Bocage
-  M. GAUVIN Francis - FC Haut Val de Sèvre 94
-  M. PETIT Jean-Jacques – US Vrère St Léger de Montbrun
-  M. PRUNIER Jacky – AM.S. Assais
-  M. ROUGER Alain – Av.S. Echiré St Gelais

Le Procès-verbal n° 10 du 19 octobre 2023 est adopté à l'unanimité des Membres présents.



COMMISSIONS DEPARTEMENTALES
SPORTIVE – LITIGES ET CONTENTIEUX
PROCES-VERBAL N° 11 REUNION DU 26 OCTOBRE 2023

WEEK-END DU 21/22 OCTOBRE 2023

Match n° 26377906 Boismé Clessé (2) – L’Absie Larg.Moutiers (3) en D5 poule D

Arbitre bénévole : Mr. GABORIAUD Jean-Luc

Réclamation d’après match du club de L’Absie Larg.Moutiers

Je souhaiterai suite à la demande du Président Christian Bertrand déposer une réserve pour le match Boismé Clessé 2 contre le SCAL-MC3.

En effet nous nous sommes aperçus après le coup de sifflet final que le numéro 1 Noé Vidal n’était pas présent à cette rencontre et c’était Mr Bourreau Alban non inscrit sur la feuille de match (probablement non licencié) qui a participé à cette rencontre au poste de gardien.

Valentin Marquois - Secrétaire SCAL-MC

Dossier transmis à la Commission de Discipline

Match n° 26374333 Pays Argentonnais (4) – St Amand S/Sèvre (3) en D5 poule A

Rencontre prévue le 22 octobre 2023 et qui ne s’est pas déroulée

Reçu un courrier de la part des deux clubs concernés – Après lecture des documents, les Commissions Sportive – Litiges et Contentieux déclarent **l’équipe de St Amand S/Sèvre (3) forfait** pour cette rencontre.

ARRÊTÉS MUNICIPAUX

Reçu les arrêtés de : Parthenay – St Maixent l’Ecole - Verrines S/Celles

FORFAITS

Amende de 32 €

Match n° 26374333 Pays Argentonnais (4) – St Amand S/Sèvre (3) en D5 poule A ➤ **St Amand S/Sèvre 2^{ème} forfait**

Match n° 26377968 Viennay Gâtine FC – Exireuil (3) en seniors D5 poule E ➤ **Exireuil 2^{ème} forfait**

Match n° 26378846 Vouillé (3) – Augé Azay LB (2) en seniors D5 poule F ➤ **Vouillé 3^{ème} forfait**

Match n° 26384061 Paizay le Tort (2) – Aigondigné FC (2) en seniors D5 poule H ➤ **Paizay le Tort 1^{er} forfait**

Match n° 26852715 Boismé Clessé (1) – Colombiers Ouzilly (1) en Féminines A8 Seniors poule B ➤ **Colombiers Ouzilly 1^{er} forfait**

FORFAIT GÉNÉRAL

L’équipe de **Vouillé (3) en D5 poule F** est déclaré **Forfait Général**, Les adversaires hebdomadaires de cette équipe seront exempts.



COMMISSIONS DEPARTEMENTALES
SPORTIVE – LITIGES ET CONTENTIEUX
PROCES-VERBAL N° 11 REUNION DU 26 OCTOBRE 2023

DECLARATIONS TOURNOIS/PLATEAUX

Frais de déclaration Tournois/Plateaux 24 €

➤ Du club de Val de Boutonne : le samedi 27 avril 2024 - Catégories U10/U11 et U12/U13 garçons et dimanche 28 avril 2024 – Catégories U11/U13 et U14/U17 féminines

Tournois/Plateaux autorisés sous réserve que tous les joueurs/joueuses soient licencié(e)s F.F.F. et que ce jour-là, le terrain ne soit pas occupé par une compétition officielle.

DECLARATIONS MATCHS AMICAUX

- **Chauray FC** : Contre le Pays Néo-Créchois en U15 le 28 octobre 2023 à 14h00
- **Thouars Foot 79** : Contre Beaufort en Vallée le 28 octobre 2023 à 15 h 15

MODIFICATIONS

JOURNEE DU 1^{ER} NOVEMBRE 2023

Le match n° 26384679 FC Boutonnais (4) – St Martin les Melle (2) en D5 poule A se déroulera le mercredi 1^{er} novembre 2023 à 15 h 00 sur le stade de Chef Boutonne (**les clubs ont été avisés par la messagerie officielle**)

WEEK-END DU 25/26 NOVEMBRE 2023

Le match n° 26344163 Celles Verrines (2) – Niort Souché (1) en D3 poule D se déroulera le samedi 25 novembre 2023 à 20 h 00 sur le stade de Celles S/Belle. (**les clubs ont été avisés par la messagerie officielle**)

COURRIERS

➤ Du club d'Aiffres/Fors/Prahecq : Demande d'organisation d'une demi-finale ou finale de Coupes Départementales

Pris note - Remerciements

★★★★★

TIRAGE DES COUPES DEPARTEMENTALES

Les Commissions Sportive – Litiges et Contentieux entérinent le tirage des Coupes Départementales Deux-Sèvres et Saboureau

Rencontres qui se dérouleront le week-end du 04 et 05 novembre 2023

Le Secrétaire
Jean-Pierre GODET

Le Président
Gilles BAUDOUIN